



Achat d'une partie de la maison

Par **lebonbonrose**, le **07/07/2010** à **17:02**

Bonjour,

J'espère que vous pourrez m'aider car je suis un peu perdue.

Mes parents m'ont acheté une maison en février dernier. Ils sont propriétaires à 90% et moi à 10%. Je suis avec mon ami depuis 10 ans, nous nous sommes pacsés en février 2009. Mon ami n'a aucune part dans la maison, ce qui ne peut pas durer car pour qu'il se sente vraiment chez lui, il faut qu'il soit propriétaire d'une partie. Comment faire pour y remédier 6 mois après? Peut-il racheter 50% de la part de mes parents par exemple? Quels sont les frais engendrés par ce type de transaction?

Merci de votre aide,

Cordialement,
EK.

Par **Untell**, le **09/07/2010** à **00:47**

Bonjour,

Rien n'interdit à votre ami d'acheter une partie de la part de vos parent(s). Cette transaction se ferait alors devant notaire et il devra payer les "frais de notaire", comme pour n'importe quelle vente.

Cordialement.

S. C. I.?

Par **dobaimmo**, le **09/07/2010** à **08:25**

ah la sci a encore frappé !